LETTRE AUX ACTIONNAIRES
SPÉCIALE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
JANVIER 2020

Vilmorin & Cie

Les activités semences de **Limagrain**

MADAME, MONSIEUR, **CHER ACTIONNAIRE,**

L'Assemblée Générale de Vilmorin & Cie s'est tenue le 6 décembre dernier au Pavillon Dauphine à Paris. Elle a notamment été l'occasion de revenir sur les performances et sur les avancées stratégiques concrétisées au cours de l'exercice 2018-2019, ainsi que de présenter le programme de Vilmorin & Cie en matière de responsabilité sociétale d'entreprise.

Lors de cet événement, Philippe AYMARD a fait part de son souhait de démissionner, pour des raisons personnelles, de son mandat de Président Directeur Général de Vilmorin & Cie. Sébastien VIDAL a été désigné pour lui succéder[1]. En outre, la nomination de Marie-Yvonne CHARLEMAGNE en tant qu'Administratrice Indépendante a été approuvée. Elle remplace Miriam MAES[2], qui était Administratrice de Vilmorin & Cie depuis 2013, que nous tenons à remercier sincèrement pour son engagement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette lettre qui synthétise les temps forts de l'Assemblée Générale. Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2020.

Le Conseil d'Administration de Vilmorin & Cie

(1) Lors du Conseil d'Administration qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale.
(2) Dont le mandat venait à échéance et qui n'en sollicitait pas le renouvellement.

Pour en savoir + retrouvez la présentation de l'Assemblée Générale sur **www.vilmorincie.com** rubrique Publications.

UN CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE DANS LA CONTINUITÉ

Président Directeur Général de Vilmorin & Cie depuis décembre 2012, Philippe AYMARD a quitté ses fonctions fin 2019. Extraits de son intervention.

Après sept années passées à la Présidence de Vilmorin & Cie, est venu le temps de quitter mes fonctions. Cette période a notamment été marquée par le déploiement à l'international de Vilmorin & Cie, en particulier pour l'activité Semences de Grandes Cultures : Vilmorin & Cie a su concrétiser des acquisitions et des partenariats stratégiques, aussi bien en Asie, en Amérique du Sud qu'en Afrique, lui permettant aujourd'hui de bénéficier clairement d'une empreinte internationale tant en Semences Potagères qu'en Semences de Grandes Cultures.

De plus, dans des contextes de marchés agricoles en profonde mutation, nous avons gardé le cap de notre stratégie. C'est grâce à cette constance dans nos orientations que nous avons gagné des parts de marché de manière récurrente, et accédé, en 2018-2019, au premier rang mondial des semences potagères.

J'ai eu beaucoup de plaisir et de fierté à présider cette entreprise. Nous sommes positionnés sur un secteur porteur, celui de la semence. La semence, c'est le véhicule des solutions de l'avenir : quels que soient les modes de consommation, que l'on souhaite manger des légumes ou de la viande, il faut à la base une semence.

Pour succéder à Philippe AYMARD en tant que Président Directeur Général de Vilmorin & Cie, le Conseil d'Administration, qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a désigné Sébastien VIDAL, Administrateur de Vilmorin & Cie depuis 2016.

Agriculteur, Sébastien VIDAL est Administrateur de Limagrain depuis 2006 et Vice-Président depuis janvier 2019 ; il bénéficie d'une expérience solide et diversifiée, ayant exercé plusieurs mandats au sein de différentes branches du Groupe.

Sébastien VIDAL a exprimé le souhait de conserver le mode de Direction Générale de Vilmorin & Cie, en confirmant le mandat de Daniel JACQUEMOND en tant que Directeur Général Délégué.

Nomination de Marie-Yvonne CHARLEMAGNE en tant qu'Administratrice Indépendante

Marie-Yvonne CHARLEMAGNE, diplômée d'Audencia avec une spécialisation en finance et expert-comptable, bénéficie de plus de 35 ans d'expérience au sein de plusieurs entreprises de dimension internationale (PWC, Rougier). Elle a principalement occupé des postes dans la finance, en France et en Afrique. En avril 2019, elle crée MYA Partners, structure de conseil dédiée aux entreprises de taille intermédiaire investissant sur le continent africain.

VILMORIN & CIE VOUS RÉPOND

Chaque année, l'Assemblée Générale permet aux Actionnaires de s'exprimer sur des thèmes très variés. Philippe AYMARD, Daniel JACQUEMOND et Vincent SUPIOT ont ainsi répondu aux nombreuses questions des Actionnaires. Extraits.

Quelle est la position de Vilmorin & Cie concernant les biotechnologies végétales telles que les outils d'édition du génome ?

Vilmorin & Cie investit dans les biotechnologies végétales car elles permettent de mettre au point de nouvelles plantes plus rapidement et plus efficacement. Parmi ces outils, les techniques d'édition du génome sont prometteuses : il est ainsi possible d'intervenir de manière précise sur le génome de la plante, afin d'éteindre ou de modifier l'expression d'un ou plusieurs gènes et d'obtenir le caractère souhaité (comme la résistance à une maladie), sans addition d'ADN étranger.

À ce titre, Vilmorin & Cie vient d'élargir sa palette d'outils avec la signature d'un nouvel accord* lui conférant l'accès aux techniques d'édition du génome dénommées Crispr-Cas9. Elle se donne ainsi les moyens d'accroître l'efficacité de sa recherche.

Vilmorin & Cie utilisera naturellement ces nouvelles techniques dans le strict respect des réglementations applicables dans les différents pays où elle opère.

** Accord signé avec la société Pioneer, aujourd'hui devenue Corteva Agriscience (États-Unis) et le Broad Institute du MIT (Massachusetts Institute of Technology) et de Harvard, centre de recherche biomédicale et génomique situé aux États-Unis.*

Vilmorin & Cie propose-t-elle des semences bio ?

L'objectif de Vilmorin & Cie, dont l'offre est centrée sur la semence, est de servir toutes les formes d'agriculture dans leur diversité et l'agriculture biologique en fait partie. Attentive à l'évolution de cette tendance, Vilmorin & Cie adresse déjà ce marché, par exemple via des semences potagères non traitées, proposées par ses trois Business Units dédiées. Il convient toutefois de rappeler que le marché du bio représente, à ce jour, moins de 5 % du marché mondial des semences commerciales.

Comment se positionne Vilmorin & Cie en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) ?

Vilmorin & Cie dispose d'un programme RSE qui se déploie autour de trois priorités : contribuer au progrès durable de l'agriculture par la semence, agir de manière responsable et favoriser la coopération. Ce programme valorise des enjeux que Vilmorin & Cie avait déjà mis en œuvre à travers ses actions quotidiennes. Il est donc profondément ancré dans l'ADN de la Société.

En effet, la vocation première de Vilmorin & Cie est de contribuer à répondre aux enjeux alimentaires mondiaux en créant des variétés de semences aux performances améliorées, pour produire plus mais aussi pour produire mieux.

Par exemple, Vilmorin & Cie crée des variétés plus productives, mieux adaptées aux climats et plus résistantes aux maladies, diminuant ainsi l'utilisation d'intrants.

Les progrès de Vilmorin & Cie en termes de performance extra-financière se traduisent par son classement dans l'indice Gaïa* : en 2019, la Société a une nouvelle fois progressé et se positionne aujourd'hui 23e sur 230 sociétés analysées (contre 36e en 2018).

** L'indice Gaïa se compose de 230 ETI-PME cotées à la Bourse de Paris ; il s'agit de l'indice Développement Durable de référence pour les entreprises de taille intermédiaire françaises cotées.*

Comment expliquez-vous la baisse du bénéfice par action (BPA) ?

Le BPA s'est tassé ces deux dernières années, en lien avec les investissements consentis par Vilmorin & Cie en termes de développement international et d'innovation.

À titre d'exemple, depuis 10 ans, Vilmorin & Cie a fait le choix d'investir pour internationaliser ses activités Semences de Grandes Cultures, qui étaient alors essentiellement européennes et nord-américaines. L'atteinte d'une taille critique sur les nouveaux territoires abordés (Amérique du Sud, Asie et Afrique), permettra toutefois, à moyen terme, de pleinement bénéficier du retour sur ces investissements.

En outre, la politique de distribution des résultats de Vilmorin & Cie reste dynamique : le dividende de 1,35 euro par action concrétise un taux de distribution significatif, à 42 %.

FAITS MARQUANTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Participation

Près de 150 Actionnaires ont participé à l'Assemblée Générale de Vilmorin & Cie le 6 décembre dernier.

Au total, près de 600 Actionnaires étaient représentés, soit près de 90 % des actions composant le capital de la Société et ayant le droit de vote.

Vote des résolutions

Toutes les résolutions soumises au vote des Actionnaires ont été approuvées, à l'exception de la dix-septième résolution(1), pour laquelle le Conseil d'Administration n'avait pas formulé de recommandation de vote.

Dividende

L'Assemblée a fixé le montant du dividende à 1,35 euro par action. Stable en valeur nominale par rapport à l'exercice précédent, celui-ci affiche cependant une progression de près de 10 % compte tenu de l'attribution gratuite d'actions réalisée en cours d'année 2018-2019.

(1) Relative à une augmentation du capital social réservée aux salariés.

VILMORIN & CIE ET VOUS

Salon Actionaria 2019

Fidèle à cet événement depuis 15 ans, Vilmorin & Cie a participé au salon Actionaria les 21 et 22 novembre derniers à Paris. La variété de colza LG Architect, le « Jardin connecté » et l'activité semences d'arbres présentés sur le stand ont suscité la curiosité de nombreux visiteurs. Vilmorin & Cie a de plus participé au débat « Innovation » ainsi qu'au podium « 10 minutes pour convaincre ». Ce salon fut l'occasion de riches échanges entre les visiteurs et Vilmorin & Cie, représentée par Vincent SUPIOT, Directeur Financier, l'équipe de Communication financière ainsi que les membres du Comité Consultatif des Actionnaires.

Pour en savoir + sur les innovations de Vilmorin & Cie, rendez-vous sur **www.vilmorincie.com** rubrique Actualités.

Réunion d'actionnaires à Toulouse

Le 9 décembre dernier, Vilmorin & Cie est allée à la rencontre de près de 180 actionnaires individuels à Toulouse. Cette réunion a permis de présenter différentes thématiques, dont la stratégie de Vilmorin & Cie et ses perspectives de développement. Elle a également été rythmée par de nombreux échanges.

Appel à candidatures - Comité Consultatif des Actionnaires

Comme annoncé dans la lettre aux actionnaires de novembre 2019, un appel à candidatures est en cours pour le renouvellement partiel du Comité Consultatif des Actionnaires.

Si vous souhaitez nous rejoindre, téléchargez dès maintenant le dossier de candidature sur notre site Internet :
www.vilmorincie.com rubrique Actionnaires individuels.

- **Date limite de dépôt des candidatures : 25 février 2020**.

La durée du mandat est de 2 ans, renouvelable.
Vous pouvez également demander le dossier de candidature à Rose MOREIRA au 04 73 63 40 66 ou rose.moreira@vilmorincie.com.

Évolution de la performance du cours de l'action sur 10 ans

Cours ajusté des dividendes du 3 janvier 2010 au 3 janvier 2020

+107,31 % sur 15 ans(1)

-2,45 % sur 10 ans(1)

+2,55 % sur 1 an(1)

(1) Évolutions au 3 janvier 2020, calculées sur la base d'un réinvestissement en actions des dividendes perçus et tenant compte des attributions gratuites d'actions auxquelles la Société a procédé. Sources : Natixis et interne.

***Données personnelles** : dans le cadre de l'étude de l'actionnariat de Vilmorin & Cie et de l'envoi de la lettre aux actionnaires, Vilmorin & Cie traite des données personnelles vous concernant. Vous disposez notamment d'un droit d'accès et d'effacement. Vous pouvez trouver de plus amples informations sur le traitement de vos données personnelles et sur vos droits sur le site https://www.vilmorincie.com/fr/ dans la rubrique « Données personnelles ».*

Calendrier 2019-2020

Dates fournies à titre indicatif et susceptibles de modifications

- **26 février 2020***
  Publication du chiffre d'affaires et des résultats semestriels 2019-2020
- **23 avril 2020***
  Publication du chiffre d'affaires à la fin du 3e trimestre 2019-2020
- **3 août 2020***
  Publication du chiffre d'affaires annuel 2019-2020
- **14 octobre 2020***
  Publication des résultats annuels 2019-2020

** Publication après clôture de Bourse.*

Opinion des analystes

Janvier 2020

Acheter / Renforcer	5
Neutre / Conserver	3
Alléger / Vendre	0
Objectif de cours moyen	58,5 €

Consensus réalisé à partir des études de Kepler Cheuvreux, CM-CIC, Exane BNP, Gilbert Dupont, Midcap Partners, Oddo BHF, Portzamparc et Société Générale.

Répartition du capital

Au 30 juin 2019

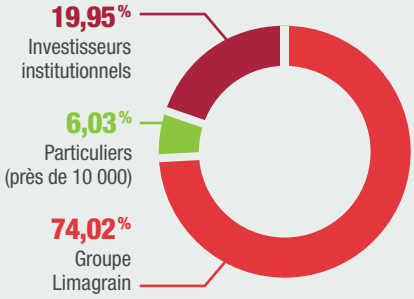

Sources : Euroclear et interne.

Contacts

Communication financière
Vincent SUPIOT, Directeur Financier
Valérie MONSÉRAT, Directrice de la Communication Financière et des Relations Investisseurs
Camille CUGNET, Chargée de Communication Financière
Rose MOREIRA, Chargée de Communication Financière et des Relations Actionnaires Individuels
CS 20001 Saint-Beauzire - 63360 GERZAT
Tél. 04 73 63 44 85
E-mail : rose.moreira@vilmorincie.com

Service des titres
BNP Paribas Securities Services
Les Grands Moulins de Pantin
CTS - Service relations actionnaires
9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex
Tél. : Depuis la France : **0 826 109 119** Service 0,15 € / min + prix appel
Depuis l'étranger : +33 (0)1 55 77 40 57
Fax : +33 (0)1 55 77 34 17
www.planetshares.bnpparibas.com

Conception : All Contents R.C.S. 495 289 399 - 20010001 - Crédits photos : Marie BRUNEL, Vilmorin & Cie et ses filiales